



Déchets plastiques en mer : Federec expert

S'il fallait classer par ordre de « *dangerosité* » les périls qui menacent notre planète, il ne fait pas de doute que les déchets plastiques présents dans les mers et les océans ne seraient pas loin du peloton de tête. Selon Expédition Med, plus de 6 milliards de tonnes de déchets plastiques, provenant pour l'essentiel de la terre, se sont accumulées dans les mers et les océans depuis 1950 et que 20 millions de tonnes viennent conforter ce sinistre stock chaque année. Le péril est devenu si évident que l'on se mobilise de ci, de là en se posant la question de savoir s'il n'est pas déjà trop tard. Non, répondent conjointement Expédition Med et Federec qui s'associent dans une opération à la fois conjointe et intelligente, puisqu'il ne s'agira pas seulement de « *constater les dégâts* » ou de nettoyer les manifestations de ceux qui ont déjà été commis. Il s'agira, et la Côte méditerranéenne est, en 2018, le champ d'exploration, d'identifier les sources d'émission, de quantifier les déchets et de tenter de mettre en place des solutions « *durables* ». C'est ici qu'intervient Federec. La majorité des déchets rejetés par la mer est potentiellement recyclable. Si tous les ans, nombreuses sont les bonnes volontés qui participent aux opérations de nettoyage des plages, le fruit de leur ramassage – des

milliers de tonnes – finit en enfouissement ou est, comme l'on dit pudiquement, valorisé énergétiquement. Ceci représente une perte considérable de matières premières qui échappent au recyclage. Ces déchets « *plastiques marins* » peuvent-ils être triés et sont-ils éventuellement recyclables ? C'est la question à laquelle vont tenter de répondre les experts de Federec, membres de Federec Plastiques pour la plupart, on s'en serait douté.

Collecter d'abord

Un certain nombre de points de collecte « *significatifs* » a été identifié entre Nice et Sète. Des entreprises de recyclage, locales et nationales, ont été sollicitées pour participer à la collecte, qui a débuté à la mi-mars et s'étendra jusqu'à la fin mai, en mettant à disposition des bennes durant cette période. Une fois collectés, ces déchets seront amenés sur chantier et soumis à une caractérisation suivant un protocole les classant dans un premier temps en fonction de leur taille puis en fonction de leur origine. Dix catégories d'origine ont été déterminées : consommation courante, emballages alimentaires, hygiène et santé, activités maritimes, tabagisme, BTP, travaux publics,

industrie, agriculture, etc.). Une fois identifiée chaque catégorie, on devra déterminer si ces déchets sont susceptibles d'être recyclés.

La pédagogie à la clé

Grâce à l'ensemble de ces données, un rapport sera élaboré qui devrait déboucher sur

la réalisation d'une exposition à visée pédagogique retraçant la menace que constituent les déchets abandonnés à la mer et proposant des solutions visant à limiter, voire à éradiquer cette forme de pollution. Cette exposition baptisée « *Méditerranée Plastifiée* » proposera un ensemble de solutions juridiques, techniques,

industrielles mais également citoyennes pour tenter de limiter ce fléau. Cette exposition sera présentée en collaboration avec Federec, dans le cadre de Pollutec qui se déroulera à Lyon au mois de novembre 2018 et deviendra exposition itinérante qui sillonnera le territoire du bassin versant Méditerranée.